

FORMULAIRE D'ADHESION

Nom de l'entreprise	
Adresse	
Site internet	
Nom et Prénom Directeur.trice	
Numéro de téléphone	
Adresse e-mail	
Nom et Prénom de la personne de contact	
Numéro de téléphone	
Adresse e-mail	
Date d'adhésion souhaitée	<input type="checkbox"/> O immédiatement <input type="checkbox"/> O A une date ultérieure :
Domaine d'activité	

Type de prestations proposées aux membres Swiss Seniors :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Rabais / engagements envers les membres Swiss Seniors :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Conditions d'adhésion

Les partenaires externes ont lu, compris et accepté la charte éthique de Swiss Seniors. De par leur signature, ils s'engagent à respecter l'ensemble des valeurs énumérées quel que soit le niveau hiérarchique ou opérationnel impliqué.

Les collaborateurs partenaires externes de services ont connaissance des contenus de la charte et s'engagent à les respecter. Il convient à l'encadrement des parties signataires de vérifier la conformité de la réalisation des prestations qui s'appuient sur les principes éthiques énoncés.

En cas de comportement non-conforme à la charte et aux valeurs de Swiss Seniors, ce dernier se réserve le droit de mettre fin de manière immédiate au partenariat.

Une fois le formulaire d'adhésion reçu, Swiss Seniors dispose de 14 jours pour valider l'adhésion ou demander des compléments.

Résiliation

Le contrat de partenariat est conclu au minimum jusqu'à la fin de l'année en cours.

Il est renouvelé automatiquement d'année en année, sauf en cas de résiliation de la part d'une des parties au minimum 2 mois avant la fin de l'année en cours pour l'année suivante.

Par sa signature, le partenaire externe confirme avoir lu la convention, ainsi que la charte ci-après et s'engage à en respecter tous les points.

Date et lieu

Signature

Signature de Swiss Seniors SA pour validation

CHARTE PARTENAIRE

Swiss Seniors SA dynamise ses activités en s'inspirant d'une charte connue réciproquement des membres Swiss Seniors bénéficiaires des prestations (le Client) et des membres Swiss Seniors partenaires externes (le prestataire).

Swiss Seniors SA vise l'indépendance des Seniors dans leur lieu de vie et en facilite la gérance de manière autonome par les clients.

Swiss Seniors SA privilégie l'écoute active pour gagner en précision et en performance.

Swiss Seniors SA propose des moyens tiers connus par les intervenants pour renforcer la sécurité à domicile.

Swiss Seniors SA confie de préférence les prestations à réaliser à des professionnels dédiés et réguliers.

Swiss Seniors SA mandate les partenaires avec une prestation à fournir explicite et comprise.

Swiss Seniors SA respecte le rythme de vie des Seniors et la supplée dans les domaines d'inconfort, d'insuffisance ou d'inaptitude.

Swiss Seniors SA considère le client comme un partenaire décisionnaire des prestations à réaliser.

Swiss Seniors SA élabore des prix équitables pour une qualité de prestations convenues et contractualisées avec le partenaire.

Swiss Seniors SA encourage l'évaluation permanente des prestations par des questionnaires de satisfaction.

Swiss Seniors SA dispose d'un SAP (Service après Prestations) et cultive un processus d'amélioration continue des prestations.

Swiss Seniors SA garantit la réalisation des prestations par des professionnels entraînés conformes à l'éthique et aux règles professionnelles et cela dans les délais annoncés.